



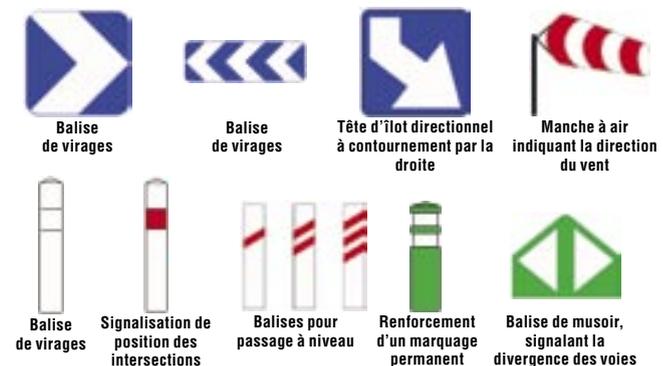
PANONCEAUX

Placé sous un panneau, un panonceau donne des indications complémentaires.



BALISES

Les balises matérialisent l'emplacement d'un danger particulier.



La Prévention Routière Centre National :



6, avenue Hoche ■ 75008 Paris
 Tél. : 01 44 15 27 00
 Fax : 01 42 27 98 03
www.preventionroutiere.asso.fr

Ce dépliant a été édité en partenariat avec les assureurs de la Fédération Française des Sociétés d'Assurances.

SIGNALISATION D'INDICATION

Carrés à fond bleu, ces panneaux délivrent des indications utiles à la conduite.



SIGNALISATION DE SERVICE

Carrés blancs bordés de bleu, ces panneaux informent l'utilisateur de la présence d'équipements et de services.

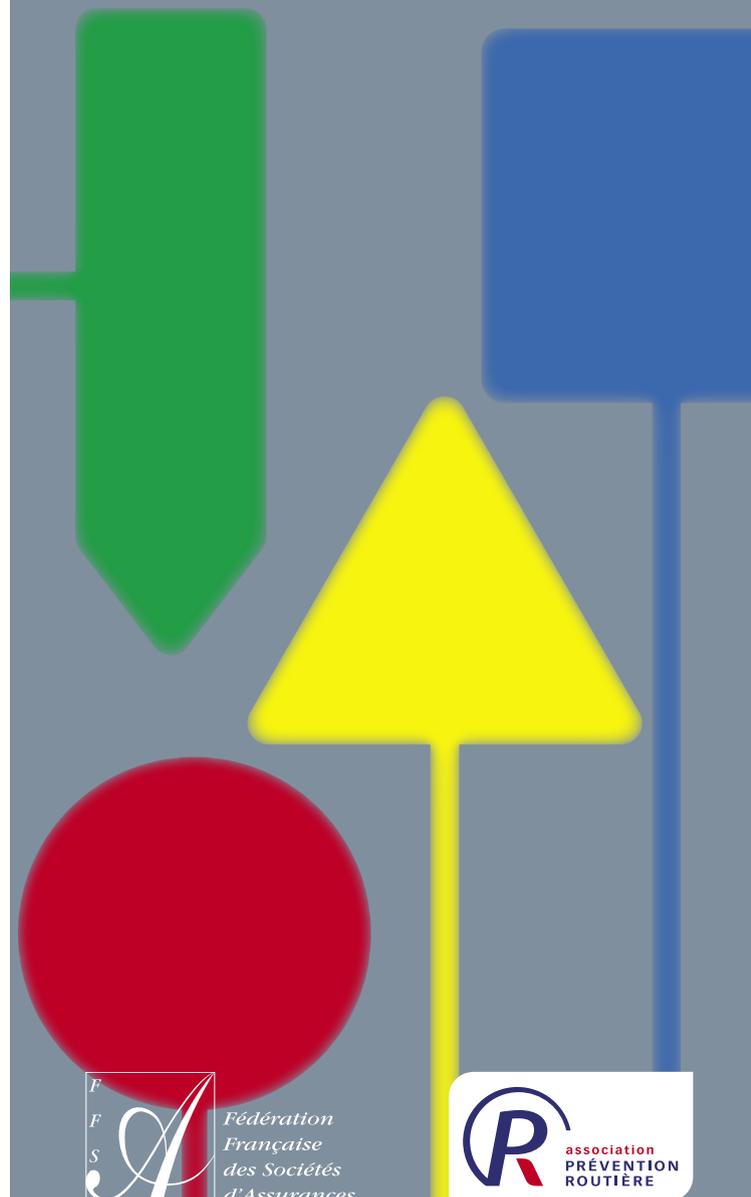


SIGNALISATION TEMPORAIRE

A fond jaune, ces panneaux signalent un fait temporaire (travaux, obstacles, déviation...).



SIGNALISATION PRINCIPAUX PANNEAUX



OUI, je souhaite vous aider et je fais un don d'un montant de : 15 € 30 € autre

Je joins mon chèque à l'ordre de La Prévention Routière ou je fais un don en ligne sur le site Internet : www.preventionroutiere.asso.fr

Je complète mes coordonnées : Mme Mlle M. Nom

Prénom

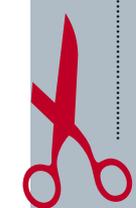
Code postal

Ville

Adresse

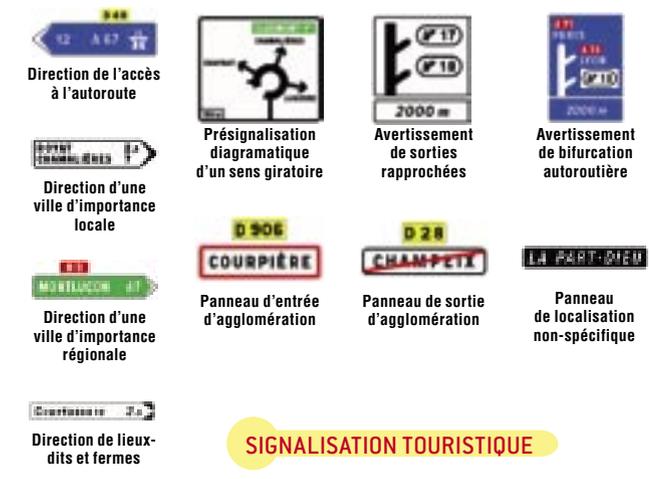
Date de naissance

NB : Tout don adressé à La Prévention Routière donne droit à une réduction d'impôt équivalente à 66 % du montant versé dans la limite de 20 % du revenu imposable. Un reçu fiscal vous sera envoyé en début d'année prochaine.



SIGNALISATION DE DIRECTION ET DE LOCALISATION

Ces panneaux rectangulaires aident à choisir la route à suivre ou renseignent sur la destination. Les rectangles terminés par une pointe indiquent une direction.



FEUX ET PASSAGES À NIVEAUX

En fonction de l'infrastructure ou du trafic, l'implantation de feux peut être nécessaire.



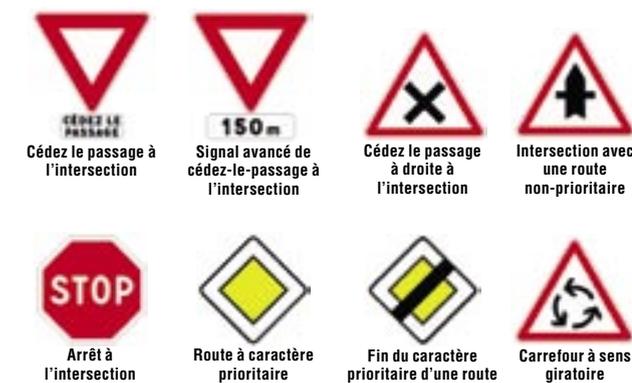
SIGNALISATION D'OBLIGATION

Ronds à fond bleu, ces panneaux imposent à l'utilisateur certains comportements. Barrés de rouge, ils mettent fin à cette obligation.



SIGNALISATION D'INTERSECTION ET DE PRIORITÉ

La priorité à droite est la règle de principe. Lorsque ce n'est pas le cas, ces panneaux précisent les règles à respecter.



SIGNALISATION DE STATIONNEMENT



SIGNALISATION DE DANGER

Triangulaires et bordés de rouge, ces panneaux annoncent par un symbole le danger potentiel. Ils imposent une vigilance particulière et bien souvent un ralentissement.



SIGNALISATION D'INTERDICTION

Ronds et bordés de rouge, ces panneaux indiquent une interdiction. Blanc barré de noir, ils annoncent la fin de l'interdiction.

